



Communiqué de presse

Le SE-UNSA Mayotte considère que les mesures annoncées par la Ministre des Outre-Mer constituent une première étape pour répondre aux besoins du territoire. Mais elles doivent aller plus loin. Dans l'éducation, la prévention, la santé et la formation, rien n'est annoncé. Ce n'est pas acceptable.

Nous demandons à nos secrétaires nationaux d'obtenir au Ministère des Outre-Mer, mais aussi à l'Education Nationale, et au Ministère de la Fonction Publique, une écoute plus attentive et plus complète des attentes légitimes des mahorais.

Nous déplorons qu'il ait fallu 2 interventions du SE-UNSA Mayotte ce week-end pour que le vice-Rectorat entende, une fois la Ministre partie, que le droit et les statuts des enseignants devaient être respectés : demander à des chefs d'établissements de reporter les noms des collègues qui obéissaient à l'injonction du vice-Recteur de se rendre dans l'établissement le plus proche du domicile nous paraît être une provocation. Comment peut-on demander à des collègues de faire acte de présence dans un établissement où ils ne sont pas affectés, et sans ordre de mission ? Le vice-Recteur nous a finalement entendu. Il aura fallu attendre 5 jours pour sortir de ce dispositif inacceptable et contraire au droit.

Le SE-UNSA Mayotte appelle les collègues à la vigilance pour les prochaines fiches de paie. En effet, rien ne dit que les absences n'aient été comptabilisées pour des retraits sur salaire. Bien évidemment nous encourageons les collègues à contacter la section, si cette configuration survient à la fin du mois ou du mois suivant.

Le SE-UNSA Mayotte demande au collectif et à l'intersyndicale de renouer le dialogue avec les élus et Paris. Nous devons tout faire pour permettre aux élèves et aux personnels d'éducation de reprendre le chemin de l'école. Ne sacrifions pas l'éducation des enfants maorais!

Contact – Christian BELLIART – 06 45 10 80 91